

## Commission des coupes de la Somme Seniors

### Réunion du 10 janvier 2026

Président : Pierre LAVALARD

Présents : Messieurs BARDET Didier, Jean François DEBEAUV AIS, Antonio DOS SANTOS, Alain LECLERCQ, Joël LEVECQUE, Régis PATTE.

Assistant : Madame Sylvie SILVESTRE et Monsieur Wilfried LECLERCQ.

**Les décisions de la Commission sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel Affaires Générales dans un délai de 2 jours pour les Coupes à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions édictées par l'article 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF (à envoyer à [wleclercq@somme.fff.fr](mailto:wleclercq@somme.fff.fr)).**

### Approbation PV du 26/11/25 :

Le PV est validé tel que paru sur le site du DSF le 27/11/25.

### Homologation :

La Commission homologue, délais d'appel écoulés, l'ensemble des résultats n'ayant pas prêté à contestation :

- Challenge CRCA du 07/12/25
- Challenge JP DEMAGNY du 07/12/25
- Coupe de la Somme Féminines à 8 du 14/12/25
- Challenges MARQUETTE et BONNIERE du 14/12/25
- Coupe de la Somme Vétérans à 8 du 14/12/25

### Courriers :

- Du CSA MONTIERES, du 12/11/25 :

Demande de remboursement des frais de déplacement de l'arbitre officiel suite au forfait de l'AS RUE le 11/11/25.

La Commission rappelle conformément à l'article 10.b du Règlement des coupes de la Somme Seniors que les frais d'arbitrage sont supportés seuls par le club recevant lorsqu'il n'y a qu'un arbitre.

- De l'ES CAGNY et de l'US FRIVILLE ESCARBOTIN, du 07/12/25 :

Les deux clubs mettent en avant une décision de l'arbitre ayant constaté l'impraticabilité du terrain alors même que les deux clubs prétendaient le contraire.

La Commission transmet l'extrait du PV du CD qui s'est déroulé juste avant la réunion :  
« Le CD rappelle que la décision de l'arbitre ne peut être remise en cause et reste souveraine.

Il est également important de rappeler qu'en cas de match amical réalisé sur ledit terrain en remplacement du match officiel, il y aurait un défaut de prise en charge des assurances en cas de blessure. ».

La rencontre a été fixée à nouveau à Friville le 01/02/26. En cas de nouvelle arrêté ou de terrain impraticable, la rencontre sera automatiquement inversée.

La Commission précise que si l'ES CAGNY se déplace à nouveau, les frais seront remboursés et mis à la charge de l'US FRIVILLE ESCARBOTIN.

### **Coupe de la Somme Féminines :**

La Commission procède au tirage d'un match de barrage pour arriver à 8 équipes.

La rencontre se déroulera le 01/02/26 à 10h30 sur le terrain du premier club nommé :

- RC AMIENS – OL EAUCOURT

### **Challenge Michel BONNIERE :**

La Commission procède au tirage du 2<sup>ème</sup> tour du Challenge afin d'arriver à 8 équipes.

Les rencontres se dérouleront le 01/02/26 à 10h00 sur le terrain du 1<sup>er</sup> club nommé :

- Perdant Challenge MARQUETTE FC AILLY SUR SOMME – ES NAOURS contre FC MEAULTE
- RC DOULLENS – ES SAINS ST FUSCIEN
- ES CAGNY 2 – QCL SUD AMIENOIS
- FC PONT DE METZ – AUXILOISE, se jouera le 22/02/26

### **Matchs en retard :**

#### **Challenge CRCA, du 5<sup>ème</sup> tour :**

- AMIENS FC PORTO 2 – RC DOULLENS 1, se jouera le 25/01/26
- US FRIVILLE ESCARBOTIN 1 – AMIENS OL 1, se jouera le 25/01/26
- AUXILOISE 1 – ASP NESLOIS 1, se jouera le 01/02/26

#### **Challenge Jean Pierre DEMAGNY, du 5me Tour :**

- US FRIVILLE 2 – ES CAGNY 1, se jouera le 01/02/26
- AC MONTDIDIER 2 – ES LICOURT 1, se jouera le 08/02/26

#### **Challenge Gilles MARQUETTE, du 2<sup>ème</sup> Tour :**

- FC AILLY SUR SOMME – ES NAOURS, se jouera le 25/01/26
- AMIENS FC PORTO – Ent. SIP/RIVERY, se jouera le 18/03/26

**Coupe de la Somme Féminines à 8 :**

- US CORBIE – AS TALMAS, se jouera le 22/02/26

**Coupe de la Somme Vétérans à 8 :**

- AMIENS FC PORTO 2 – AC HALLENCOURT, se jouera le 18/01/26

**CALENDRIER**

**Challenges CRCA et Jean Pierre DEMAGNY :**

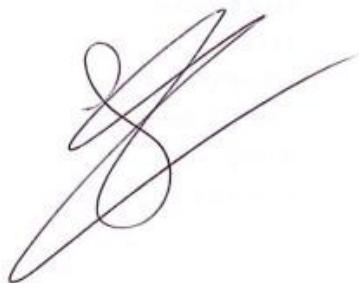
- 1/8<sup>ème</sup> de Finale le 01/03/26
- ¼ de finale le 22/03/26
- ½ Finale le 14/05/26

**Coupe de la Somme féminines à 8, Challenges MARQUETTE, BONNIERE et Vétérans à 8 :**

- ¼ de Finale le 12/04/26
- ½ Finale le 14/05/26

**Le Secrétaire de séance :**

Wilfried LECLERCQ



**Le Président de séance :**

Pierre LAVALARD

